

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-772906

A 70358

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3529

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAFFAOU NI Mohamed

Date de naissance :

30/03/1947

Adresse :

37 Avenue Abdellah-Hauq Riad

RABAT

Tél. :

0661372142

Total des frais engagés : 3714,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mustapha EL ALAOUI-FARIS  
 PROFESSEUR DE NEUROLOGIE

INP : 101 107 621

2, Place My Ali Cherif - Rabat

Tél. : 05 37 76 62 14

Cachet du médecin :

Mustapha El Aloui  
 Nounaoui Mohamed  
 Chefchaoui Nounaoui Age: 77

Date de consultation :

26/06/2023

Nom et prénom du malade :

chefchaoui Nounaoui

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète Vasculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT

Signature de l'adhérent(e) :

Chaafchaoui



Le : 25/10/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
86/10/293 CS	-		300/-	INP : 101 107 629 Mustapha El Bakkali DOCTEUR DE LAUROLOGIE 101 107 621 Rabat

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/06/25	3414,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Ex. Chef de service de Neurologie A  
et de Neuropsychologie  
Hopital des Spécialités - Rabat

الدكتور مصطفى العلوي فارس

أستاذ في أمراض الأعصاب

رئيس قسم الأعصاب أ  
والسيكولوجية العصبية  
بمستشفى الإختصاصات بالرباط. سابقا

Rabat, le

26 / 6 / 2023

الرباط في

MR Chafchamni Nouraoui  
Mohammed

08.30 + 3

1)

~~Asthyumil 30~~

1/2

g le soir x 10jrs

ou 1 g le soir

23.10 + 3

2)

Ebza 10 1 g le soir

Coresyl 10

1/2

PHARMACIE SAFIYA  
Sanaa EL GHARBI  
Ep. KAJIRI  
AV. Annakhi, Hay Riyad - Rabat

Tél.: 0537 713443 - 0537 717728

14.20 + 3

3)

Kardegre 75

1 sachet/j

T. 314.70

05.00 + 3

DPP 20 1 gel/j

56.50 + 3

Kepp 2 50

1 g le soir

Treatment x 03 Mois

Dr. Mustapha EL ALAOUI-FARIS  
PROFESSEUR DE NEUROLOGIE  
INP : 101 107 621  
Télé: My Ali Cherif 0537 76 8214  
Rabat

0666358 187

**Athymil®** 30 mg

Comprimés pelliculés  
sécables



6 118000 080763

LOT 230360

EXP 02/2026

PPV 98.30DH

**Athymil®** 30 mg

Comprimés pelliculés  
sécables



6 118000 080763

OT 230361

XP 02/2026

PV 98.30DH

**Athymil®** 30 mg

Comprimés pelliculés  
sécables



6 118000 080763

230360

02/2026

98.30DH

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

EBIXA 10MG B28 CP PELL

P.P.V : 231,00 DH

6 118001 184859

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

EBIXA 10MG B28 CP PELL

P.P.V : 231,00 DH

6 118001 184859

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

EBIXA 10MG B28 CP PELL

P.P.V : 231,00 DH

6 118001 184859

KARDEGIC 75 MG  
SACHETS 830

P.P.V : 300DH70



6 118000 061847

**COVERSYL®**

Perindopril Arginine

10 mg



6 118000 100300

**COVERSYL®**

Perindopril Arginine  
30 Comprimés pelliculés

10 mg



6 118000 100300

**IPP®**

Oméprazole 20 mg

Boîte de 28 gélules

PPV. : 95,00 DH

6 118000 191049

Dr Maria MAFTOUH  
Pharmacien Responsable

**IPP®**

Oméprazole 20 mg

Boîte de 28 gélules

PPV. : 95,00 DH

6 118000 191049

**IPP®**

Oméprazole 20 mg

Boîte de 28 gélules

PPV. : 95,00 DH

6 118000 191049

GloboSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 561,00 DH  
ID 651752  
6 118001 142606

6 ID:651752  
GloboSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 561,00 DH  
ID 651752  
6 118001 142606

ID:651752  
GloboSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 561,00 DH  
ID 651752  
6 118001 142606

Reel-Ott label (V)